

La Banque de données des Impressions populaires du Musée national des Arts et Traditions Populaires

par Marie-France Noël, ingénieur de recherches

Lorsqu'en 1978, la bibliothèque eut acquis la collection Flocon, le fonds des livrets de colportage, almanachs non compris, avoisinait 1600 titres. Le fichier manuel se montrait très lacunaire et ne possédait que peu de fiches de renvois. Il fut alors envisagé, dans le cadre des campagnes d'informatisation des collections du Musée national des Arts et Traditions populaires de créer une banque de données pour les impressions populaires.

Sous la direction de Philippe Richard, responsable du Service informatique du MNATP et en collaboration avec Françoise Bekus, chargée à cette époque de la saisie informatique, j'élaborai et mis au point un système d'analyse qui devait prendre en compte non seulement les données bibliographiques, mais aussi l'aspect physique et matériel de l'impression populaire considérée non plus comme un simple imprimé, mais comme un objet ethnographique en soi.

Plusieurs modèles de bordereaux furent envisagés, avant de trouver la formule qui convenait au type de corpus que je voulais établir.

Différentes rubriques d'identification.

Les différentes rubriques d'identification d'une impression populaire furent définies comme suit :

1. le numéro d'inventaire
2. la cote de rangement
3. l'auteur
4. le titre abrégé
5. le lieu d'impression
6. l'imprimeur
7. la datation, soit en clair lorsque la date figure, soit restituée en fonction des dates de production des éditeurs
8. le libraire
9. la permission
10. l'approbation
11. le contenu
12. le format
13. la pagination
14. la reliure

15. les observations
16. le texte de la page de titre ou de la couverture

Les rubriques énumérées ne nécessitent pas de longues explications pour la plupart d'entre elles, tant elles sont évidentes pour des spécialistes.

D'autres appellent quelques commentaires :

Le «*titre abrégé*» permet une recherche plus rapide d'un thème et permet de confronter les variantes, comme le rappelle Geneviève Bollème.

On peut

citer l'exemple suivant :

- Cantique de Geneviève, comtesse de Brabant. Limoges,
- Cantique de Sainte Geneviève de Brabant. Caen,
- Histoire de Geneviève de Brabant, ou l'Innocence reconnue, par le Révérend Père René de Ceriziers. Epinal,
- L'Innocence reconnue. Montbéliard
- La Vie de S. Geneviève, comtesse de Brabant. Rouen.

Le classement thématique se fait par la rubrique «*contenu*». Il a été pensé dès le début comme une partie intégrante du catalogue matière de la bibliothèque du MNATP, dont l'informatisation avait été envisagée dans son ensemble. La mise au point de ce lexique spécifique a demandé un travail considérable tant aux informaticiens qu'au personnel de la bibliothèque, aidé par de nombreux stagiaires.

Un exemple choisi dans la définition des genres littéraires, permet d'apprécier la finesse de la grille d'analyse (voir 1er encadré) (1)

Le «*format*» : au départ, le codage prenait en compte les normes usuelles de définition du format pour les livres anciens (in 8°, petit in 4°, etc... ainsi que le nombre de cahiers. Ce système descriptif long et minutieux se révéla trop lourd à faire gérer par le personnel du service informatique, aussi adopta-t-on alors une cote mal taillée en donnant les dimensions en millimètres, comme pour n'importe quel objet de musée, et en indiquant le nombre de pages en clair.

La «*reliure*» a fait l'objet d'une description très poussée: le thesaurus «*caractéristique de la reliure*» prend en compte la couleur si spécifique des couvertures des impressions populaires, le matériau, papier ou parchemin de réemploi, le type de couverture, la nature des textes et des ornements, la technique et le mode d'impression.

La rubrique «*observations*» est rédigée en clair et permet de dresser «*l'état civil*» d'une impression. C'est là que seront consignées les marques de cachet de colportage, avec leur date, les annotations manuscrites, les ex-libris, les pages de couverture portant un autre imprimeur que la page de titre...

La rubrique la plus importante, celle du «*texte de la page de couverture ou de la page de titre*», se veut la «*photographie*» la plus fidèle possible des données bibliographiques. C'est pourquoi les coquilles, les blancs, les

césures, les fleurons, les tirets ou les filets sont mentionnés, puisqu'ils sont autant d'indices pour identifier des tirages successifs d'un même titre.

Pour aller plus loin que la seule description bibliographique de la page de titre, c'est l'intégralité du livret qui a été prise en compte.

Pour cela, les recueils de cantiques, de chansons, de bibles de Noël, ont été dépouillées systématiquement, avec indication de l'incipit et de l'air; voir l'exemple:

d'un chansonnier tab. 1.

et d'un recueil de noëls tab. 2.

Dépouillement des illustrations :

Le dépouillement des illustrations, fleurons, culs de lampes, bandeaux

de vignettes a été fait de manière systématique, ce qui explique enfin, en partie, les années de travail qui ont été nécessaires à la saisie de l'ensemble des données de la banque.

Le lexique iconographique dut subir de nombreux remaniements pour le faire concorder avec l'avancement des travaux du thesaurus établi par l'Abbé Garnier. (voir un exemple de sortie avec illustrations, tab. 3)

A partir de 1985, la poursuite de l'effort d'harmonisation des banques de données du Ministère de la Culture a abouti à une recréation de la banque «*Impressions populaires*» rebaptisée «*Almanak*», pour la nouvelle version Mistral, et alignant les indi-

catifs des champs sur ceux de la base Estampe; exemple de sortie abrégée, tab. 4)

Projet de publication

Ce travail que l'on pourrait qualifier de bénédictin, devait donner lieu à une publication de la Réunion des Musées nationaux. Le coût de l'opération a jusqu'à maintenant différé la sortie du catalogue raisonné des impressions populaires de la Bibliothèque du M.N.A.T.P.

Qui plus est, dans l'état actuel, la banque n'est plus complète ; et une publication omettant presque un millier de titres n'aurait plus d'intérêt scientifique. Pour entrer les nouvelles acquisitions sur la banque existante, il serait aujourd'hui nécessaire d'aban-

donner le système Mistral, trop lourd à gérer, et de basculer la banque sur micro-informatique. Ce projet devrait se réaliser dans les premiers mois de 1990.

Consultation de la banque de données

Tout chercheur inté-

(1): Je renvoie le lecteur à l'article de Philippe Richard, en collaboration avec Françoise Bekus : «Le Système descriptif des impressions populaires», paru dans Les Nouvelles du livre ancien, n°43-44, 1985.

ressé par la consultation de la banque peut le faire en s'adressant à Françoise Bekus, au Service informatique du Musée. Je tiens également à la disposition de toute personne intéressée les index thématiques, les listes des imprimeurs et des libraires, ainsi que des lieux d'éditions qui devaient figurer dans les annexes de la publication*.

* Musée national des Arts et Traditions populaires. Tél: 40-67-90-00. Françoise BEKUS (poste 467); Marie-France NOËL (poste 488).